



Moyen de défense des cautions dans une sci

Par **Izddine Fatiha**, le **26/09/2017** à **22:56**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir quels risques j'encours étant associée dans une sci familiale qui vient d'être condamnée à rembourser deux prêts immédiatement car l'ancien gérant a fait un faux afin de débloquer de l'argent.

la banque ajoute aux remboursements des intérêts de retard faramineux. Le gérant s'est bien gardé de nous informer de cet incident, la banque également. Nous l'avons appris par hasard et avons aussitôt changer de gérant.

Merci pour les informations que vous pourrez me donner.